

Mardi 17 novembre 2020

Les « colis de Noël » 2020 du CCAS de Tours

Comme chaque année, les personnes âgées de plus de 65 ans titulaires de **l'allocation de solidarité aux personnes âgées ou minimum vieillesse** se verront offrir un colis de Noël. Le plafond de ressources annuelles, **avant abattement fiscal**, est fixé à :

- **10 838 € pour une personne seule**
 - **16 826 € pour un couple.**

Les personnes concernées doivent se faire inscrire **pour le 1^{er} décembre au plus tard** :

→ Fournir :

- l'avis de non-imposition sur les revenus 2019 recto verso ;
- la copie de la pièce d'identité ;
- son numéro de téléphone ;

→ Et envoyer le tout à l'adresse suivante :

CCAS de Tours - Direction des Fonctions Support
C.S. 81237
37012 TOURS Cedex 1

✓ ***Ou par mail à l'adresse : yoan.lejeune@ccas-tours.fr***

CONTACT PRESSE :

Frédéric DUMAS

Chargé de Communication

Tél. 02 18 96 11 52 - Port. 07 88 39 82 75

frederic.dumas@ccas-tours.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOURS

2 allée des Aulnes - C.S. 81237 - 37012 Tours cedex 1